de pétrole brut s'est poursuivie au premier semestre de 2002, mais a été compensée par une augmentation des importations de poisson, d'uranium et de certaines formes d'acier.

Les exportateurs canadiens, qui hésitaient à réintégrer le marché russe après 1998, ont interprété les bonnes nouvelles économiques comme le signe qu'il est de nouveau temps de s'engager en Russie. En février 2002, le premier ministre Chrétien a dirigé une mission commerciale d'Équipe Canada en Russie, au cours de laquelle ont été conclus 77 nouveaux accords commerciaux avec des entreprises canadiennes, pour une valeur de 337 millions de dollars. Selon Statistique Canada, les investissements canadiens en Russie étaient évalués à 423 millions de dollars en 2000. L'investissement direct canadien est surtout concentré dans les secteurs des mines, de la haute technologie et de l'agroalimentaire. Les investisseurs du secteur minier semblent de nouveau intéressés à élargir leurs activités ou à acquérir de nouveaux gisements.

En septembre 2002, le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, M. Lyle Vanclief, s'est rendu à Moscou à la tête d'une délégation à laquelle participaient des représentants de l'Agence canadienne d'inspection des aliments pour discuter de l'accès au marché russe pour les fruits de mer canadiens. La visite de la délégation a permis de garantir un accès continu au marché pour ces produits. De plus, les conditions du permis d'exportation des produits canadiens ont été confirmées.

L'importance qu'attache le président Poutine à l'accession de la Russie à l'Organisation mondiale du commerce a stimulé la réforme économique du pays. Bien que le débat sur la vitesse du processus se poursuive en Russie sur la vitesse du processus, l'engagement demeure bien réel, comme en témoignent les réformes visant à améliorer le climat commercial. La Russie continuera d'être un marché stratégique pour les entreprises canadiennes dans les secteurs de l'exploitation des ressources, du logement, des matériaux de construction et de l'agroalimentaire. Les réformes apportées au code foncier russe et l'augmentation des investissements par des conglomérats russes dans le secteur de l'agriculture permettent d'envisager de nouvelles possibilités pour les investisseurs canadiens dans ce secteur. Le gouvernement du Canada travaille à améliorer l'accès à cet important marché en développement suivant deux grands axes : la Commission économique intergouvernementale Canada-Russie et les négociations sur l'accession de la Russie à l'OMC ainsi que la négociation d'un accord sur la protection des investissements étrangers (APIE).

Commerce bilatéral

Établie en 1993, la Commission économique intergouvernementale Canada-Russie a pour mandat d'améliorer le commerce et l'investissement et de cibler et d'éliminer les irritants et les obstacles en matière de commerce et d'investissement auxquels les entreprises canadiennes sont confrontées sur le marché russe et vice-versa. Le ministre du Commerce international, M. Pierre Pettigrew, était à la tête de la délégation canadienne au cours de la dernière réunion de la Commission, qui a eu lieu à Ottawa en novembre 2001. Des groupes de travail sectoriels (traitant en particulier du pétrole et du gaz, de l'agriculture, du logement et de la construction, de l'exploitation minière, de l'Arctique et du Nord) travaillent à accroître les possibilités et à améliorer l'accès au marché pour les investisseurs et les commerçants canadiens. Comme l'indique le nouveau Plan d'action mixte Canada-Russie adopté au cours de la mission d'Équipe Canada 2002, on a entrepris la création de nouveaux groupes dans le cadre de la Commission économique intergouvernementale, qui se pencheront sur l'accès aux marchés, les transports et les technologies de pointe (ce dernier groupe se composera de sous-groupes qui se pencheront sur les télécommunications, l'aérospatiale ainsi que sur les technologies de l'information et des communications).

Par l'intermédiaire de la Commission économique intergouvernementale ainsi que d'autres initiatives bilatérales, y compris la coopération technique, le Canada assure la promotion de la transition de la Russie à une économie de marché. Le Canada a également insisté sur l'élimination de nombreuses barrières administratives au commerce et à l'investissement, ainsi que sur l'application de lois et de règlements uniformes. Au cours de la mission d'Équipe Canada 2002, qui a eu lieu en février, la Société canadienne d'hypothèques et de logement a signé un protocole d'entente avec le comité d'État sur les politiques relatives à la construction, à l'architecture et au logement. Cette entente marque l'adoption d'un nouveau code russe du bâtiment pour les habitations individuelles, fondé sur le code canadien du bâtiment, et créera de nouveaux débouchés sur le marché russe pour les constructeurs canadiens et les fournisseurs de matériaux de construction.

Accession à l'OMC

La Fédération de Russie a fait sa demande d'accession à l'OMC en 1993. Le Canada est membre du groupe de travail de l'OMC chargé d'examiner cette demande et mène